

AVIS À LA POPULATION

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS



JEUDI 29 OCTOBRE 2026

La commune, en collaboration avec les bénévoles de la **SPA de BROUVELIEURES**, organise une nouvelle campagne de **capture et de stérilisation des chats errants présents sur le territoire communal, le jeudi 29 OCTOBRE 2026.**

Des cages de capture pourront être installées ponctuellement à différents endroits de la commune.



NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS LES DÉPLACER OU LES DÉTÉRIORER

Les bénévoles interviennent pour une mission d'intérêt collectif. Nous vous remercions de leur permettre de travailler dans les meilleures conditions possibles.



PROPRIÉTAIRES DE CHATS : MERCI DE LES GARDER CHEZ VOUS

Pendant la campagne, nous vous demandons de **garder vos chats à l'intérieur**, afin d'éviter qu'ils ne soient capturés par erreur.

Nous rappelons également que **la commune ne stérilise pas les chats appartenant à des particuliers**. Les campagnes organisées concernent les chats errants ou sans propriétaire identifié.

La prolifération des chats errants ne pourra être durablement maîtrisée que si chacun prend ses responsabilités. **Un chat domestique non stérilisé et laissé libre de ses déplacements peut contribuer à la naissance de nouvelles générations de chats errants.**



POURQUOI STÉRILISER LES CHATS ERRANTS ?

La stérilisation est aujourd'hui **le moyen le plus efficace pour limiter les naissances et réduire progressivement les populations de chats errants.**

Les chats capturés qui sont en bonne santé sont **stérilisés puis relâchés sur leur territoire**. Certains chats sociables peuvent également être proposés à l'adoption.

Pourquoi les relâcher ?

Parce qu'un territoire laissé vacant par des chats errants est rapidement **recolonisé par d'autres chats**. La stérilisation permet au contraire de stabiliser les populations, d'empêcher leur renouvellement et, au fil du temps, d'en réduire significativement le nombre.



Une fois stérilisés, ces chats peuvent continuer à vivre sur leur territoire sans se reproduire.

♥ LES CHATS ERRANTS NE DOIVENT PAS ÊTRE MALTRAITÉS

Il est **interdit de maltraiter ou de faire du mal aux animaux**. Les éventuelles nuisances doivent être signalées à la commune afin qu'elles puissent être prises en compte et traitées.

Il est également possible de **nourrir les chats errants et de leur offrir un abri**, dans le respect de la salubrité et du voisinage.

Rappelons par ailleurs que nous vivons dans un **environnement rural**, où la présence d'animaux fait naturellement partie de notre cadre de vie.

🤝 LA RÉUSSITE DE CETTE CAMPAGNE DÉPEND DE TOUS

Pour que cette opération puisse se dérouler dans les meilleures conditions :

- ✓ Gardez vos chats domestiques à l'intérieur le 29 OCTOBRE 2026.
- ✓ Ne déplacez pas les cages de capture.
- ✓ Ne dérangez pas les bénévoles pendant leur intervention.
- ✓ Ne faites pas obstacle aux captures.
- ✓ Si vous êtes propriétaire d'un chat, pensez à le faire stériliser.

La commune et la SPA de Brouvelieures mettent en œuvre cette campagne pour apporter une réponse durable à la prolifération des chats errants.

La stérilisation est une responsabilité collective : celle de la commune, des associations, mais aussi de chaque propriétaire de chat.

Nous comptons sur votre compréhension, votre civisme et votre coopération.

Merci à tous de contribuer au bon déroulement de cette opération.

La Maire,

Isabelle FLORENTIN

